

***Espace Economie Emploi**

« Emploi : les EEE* donnent un sacré « coup de pouce ! » »

Pour améliorer l'emploi et lutter contre le chômage, il faut communiquer ! « Coup de pouce à l'emploi » est l'appellation démonstrative de l'action mise progressivement en place par les 8 EEE au sein des 9 bassins de vie économique du Département. Le principe d'action est clair : organiser des rencontres hebdomadaires entre chefs entreprises et demandeurs d'emploi.

Une mission que l'ensemble des EEE souhaite mener haut la main...

« Si ça marche, c'est de sa faute, dit avec humour Jean Christophe Orsoni, directeur de l'EEE de Ribérac présentant sa collaboratrice Stéphanie, chargée de l'organisation de cette mission : « débutée il y a 2 deux mois, notre action « coup de pouce » est une réussite à 90% Sur les 50 contacts pris, les 30 entreprises que nous avons interviewées, 5 rencontres « coup de pouce » dans nos 4 cantons ont eu lieu. Sur les 8 offres d'emploi proposées, 7 ont été pourvues ! »

Des résultats probants pour cette action pilote, initiée il y a deux ans par l'EEE de l'agglomération périgourdine dirigée par Jean Marc Teyrrade.

Des conseils avisés au service des entreprises : pour recruter le bouche à oreille ne suffit plus !

« Nous prospectons d'abord les entreprises et cernons leurs problèmes de recrutement en identifiant la nature de leurs besoins, en définissant les critères d'embauche des profils qu'elle recherche (qualification, expérience, formation, compétences technique et commerciale, etc.).

Le jour de la rencontre « coup de pouce » organisée sur le lieu même de la zone de recrutement, l'entreprise rentre en relation directe avec les candidats pré-selectionnés en partenariat avec les ANPE, les mairies, les associations locales, les CCAS ou tous publics susceptibles d'être intéressés par leurs offres. Une occasion unique et privilégiée de faire connaissance, de dialoguer et d'aider rapidement l'employeur et le demandeur d'emploi à trouver « chaussures à son pied ».

Le travail d'accompagnement et de conseil de l'EEE ne s'arrête pas là. Il simplifie et facilite la démarche de l'entreprise en la tenant informée des mesures fiscales et juridiques en faveur de l'emploi, les offres de formation, et les différentes formes de contrat existantes.

Un suivi personnalisé des demandeurs d'emploi

Les candidats sont très préparés aux rencontres avec les chefs d'entreprises. Les ateliers « coup de pouce » mis en place à cette fin, leur permettent de s'informer sur les métiers proposés et les qualifications requises, d'acquérir la maîtrise des techniques de recherche d'emploi (CV, lettres de motivation, présentation aux entretiens, etc.). Ils peuvent consulter les offres d'emploi et des offres de formation (les conditions d'accès et les prises en charge possible, se renseigner sur le statut du stagiaire de la formation professionnelle et de la formation continue) le jour même de la réunion.

L'intelligence d'une collaboration entre tous les partenaires

« C'est un véritable travail de partenariat, d'animation et de coordination », explique René Corsino, Président de l'EEE de Ribérac.

L'EEE est une structure de proximité, fédérant des compétences transversales, un lieu de concertation et de collaboration entre tous les partenaires intervenant en direction de l'emploi : l'ANPE et la mission locale (réservée au public de moins de 26 ans), la Direction Départementale du travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, les organismes consulaires (Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambres des Métiers).

« Nous apportons un soutien logistique et humain, assurons un suivi individuel et personnalisé. Nous sommes des facilitateurs au service de l'emploi. »

Un « coup de pouce » adapté à chaque réalité locale

Créées en 1992, à l'initiative du Conseil général de la Dordogne, les EEE fonctionnent de manière autonome en lançant des actions répondant aux préoccupations économiques qui leur sont propres, telle l'intégration du personnel féminin dans les entreprises, la valorisation des métiers de l'hôtellerie ou de la maçonnerie dans certains bassins de vie.

« Lorsque qu'une action « coup de pouce à l'emploi » est exemplaire et porte ses fruits, nous veillons à ce qu'elle soit dupliquée sur l'ensemble du département. À charge pour l'EEE de la mettre en œuvre comme il le souhaite, selon ses priorités » explique Maïté Chabrillange, chargée de la coordination des projets des EEE à la Direction de l'Economie et de l'emploi du Conseil Général.

Ainsi, L'action « coup de pouce à l'emploi » s'est organisée successivement dans les bassins de vie de la Vallée de l'Isle, Thiviers, Nontron, St Estier, et Ribérac. *« Notre objectif est de promouvoir cette action pour renforcer la dynamique impulsée sur le thème de l'emploi et favoriser le développement économique »*, souligne t-elle.

Les entreprises comme les demandeurs d'emploi devraient être séduits par ce service gratuit et personnalisé mis à leur disposition par un personnel compétent.

Un « coup de pouce » qui devrait devenir un acte réflexe à faire adopter par tous ceux qui croient à la formule consacrée « A chaque pot son couvercle ! ...

Éventuellement, s'il y a de la place !

« Vous avez dit coup de pouce à l'emploi à Ribérac ? »

Où ?

Les rencontres « coup de pouce à l'emploi » sont organisées dans les locaux mis à la disposition des mairies, soit à l'EEE. Calendrier disponible à ?

Quand ?

Elles ont lieu à raison d'une fois par mois dans les communes des cantons de Ribérac, Tocane, Saint Aulaye, Verteillac

Comment ?

La rencontre coup de pouce se déroule en deux temps :

9H00 à 10 Heures

Présentation de l'entreprise

- Informations sur l'activité, sur ses métiers, les compétences et qualifications professionnelles requises pour les exercer, les conditions de travail, les capacités de recrutement du public féminin
- La présentation du profil des postes à pourvoir
- Entretiens individuels avec le chef d'entreprise

10H 00 à 12 Heures

Bourse des offres d'emploi

- Offres d'emploi
- Offres de formation (conditions d'accès et prise en charge pour les stagiaires de la formation professionnelle ou continue), connaissance des entreprises ciblées grâce au fichier de l'observatoire local des entreprises

Informations sur les différents contrats de travail et les mesures d'aide à l'emploi (contrat de qualification adulte, contrat initiative emploi, contrat emploi solidarité)

Ou s'adresser ?

EEE du sarladais place Marc Buisson 24 200 Sarlat	05 53 31 56 00
EEE du Terrassonnais 2, rue Alfred de Vigny 24 120 Terrason	05 53 50 82 44
EEE du ribéracois 36 rue du 26 mars 1944 4 600 Ribérac	05 53 92 40 70
EEE du bassin de Lalinde 24 150 Lalinde	05 53 73 43 80
EEE de l'agglomération périgourdine 9, square Jean-Jaurès 24000 Périgueux	05 53 06 68 35
EEE de la Vallée de l'Isle, place du Général de Gaulle 24 110 Saint Astier	05 53 02 41 80
EEE du bassin de Thiviers, 1, place de la république 24 800 Thiviers	05 53 52 27 64
EEE du Nontronnais 1, la Mothe, tour 1 24 300 Neutron	05 53 60 82 82